

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 41 (1905)
Heft: 153

Artikel: Notice sur Villeneuve
Autor: Dusserre, C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-267593>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOTICE SUR VILLENEUVE

présentée à l'Assemblée générale du 24 juin 1905

PAR

C. DUSSERRE

Pour la première fois, notre société tient ses assises dans la vieille cité à l'extrême orientale du lac ; qu'il me soit permis, dans une rapide esquisse, de vous indiquer ce que la localité où nous sommes réunis présente d'intéressant au point de vue historique et scientifique.

Historique.¹

La contrée décèle les traces de l'habitat très ancien de l'homme : les grottes du Scex (qui vu leurs dimensions exiguës, ont dû être plutôt des cachettes que de véritables habitations) ont fourni nombre d'objets datant de l'époque du renne. Elles ont été explorées en 1868 par M. Henri de Saussure. Les débris d'une station lacustre ont été retrouvés au pied du vignoble, lors des travaux de construction de la gare, en 1856.

Sous les Romains, Villeneuve portait le nom de Pennilucus, qui s'explique par le celte Penloch (tête du lac, Caput lacustris) ; elle était bâtie sur les collines aujourd'hui plantées de vignes. Nombre d'antiquités romaines, médailles, restes de maisons, ont été retrouvés dans les environs. Vous savez, Messieurs, toute l'importance qu'ont présentés, au point de vue archéologique, les tranchées opérées dans le cône d'alluvions de la Tinière, lors de l'établissement du chemin de fer. Ces recherches ont fait l'objet d'un travail publié dans notre bulletin par Morlot.

¹ La plupart des renseignements concernant l'histoire de Villeneuve ont été tirés du dictionnaire historique de Martignier et de Crousaz.

Après la destruction de Pennilucus, soit par les barbares, soit par la chute du mont Tauretunum, une nouvelle localité ne tarda pas à s'établir plus bas, sur l'emplacement de la ville actuelle ; elle fut appelée Compengie.

Le village de Compengie, considérablement agrandi, surtout par l'établissement des habitants du village de Chillon, forma dès lors une ville, entourée de murs dont il reste quelques vestiges ; elle prit le nom de Villeneuve ou Villeneuve de Chillon. Grâce à sa situation, elle devint bientôt florissante par le commerce de transit ; le péage de Villeneuve était l'un des plus importants des Etats des princes de Savoie.

Villeneuve a eu, la première du pays, une organisation municipale ; ses franchises, accordées par le comte Thomas de Savoie, datent du mois d'avril 1214, tandis que celles de Moudon remontent, d'une manière positive, seulement à l'an 1285.

La route d'Italie, par Vevey, Villeneuve, St-Maurice, Martigny et le St-Bernard était fréquentée, non seulement par les marchands, mais plus encore par les pèlerins à destination de Rome. Pour venir en aide à cette foule d'étrangers, qui s'arrêtaient principalement à Villeneuve, Aymon de Savoie, dit le Lépreux, fonda dans cette ville, en 1236, un hôpital dédié à Ste-Marie, et le dota de propriétés, de revenus qui s'accrurent encore par la suite. La tradition dit qu'à certain jour on distribuait à l'hospice plus de 600 livres de pain et qu'on y voyait quelquefois jusqu'à 100 malades. La réformation ayant fait cesser le pèlerinage, le nombre des étrangers de passage diminua. Toutefois, le gouvernement de Berne, qui fit administrer les biens de cet établissement par un hospitalier, continua à faire distribuer des secours ; à chaque passant on donnait $\frac{1}{4}$ livre de pain et on fournissait la nourriture à ceux qui étaient reçus à l'hôpital. Après la réorganisation de l'assistance publique, le Grand Conseil vaudois décréta, en 1806, que les biens de cet établissement feraient désor-

mais partie de la dotation de l'hôpital cantonal à Lausanne. Ces biens, outre le bâtiment de l'hospice, vendu en 1827 à la commune pour servir de maison d'école, consistaient en vignes, prairies et pâturages.

La tour à trois étages, qui se trouve à côté de la chapelle où nous sommes réunis, servait, durant la domination bernoise, de grenier pour loger les produits des dîmes.

Parmi les faits historiques méritant d'être signalés, citons le passage, en 1800, de l'armée française se rendant en Italie par le St-Bernard ; le 15 mai, le premier consul Bonaparte, avec le général Berthier et accompagné du préfet national Polier, se rendit à Villeneuve pour inspecter le parc d'artillerie, les munitions et les approvisionnements.

Entre autres visites de marque, Villeneuve reçut, en 1803, celle de l'impératrice Marie-Louise, arrivée en barque ; les jeunes filles de l'endroit, revêtues de leurs robes blanches, lui offrirent des fleurs. Les différentes révoltes qui agitèrent l'Europe amenèrent sur ces rivages des réfugiés de diverses nations : l'année 1848 vit arriver d'Italie des hommes tels que Manzoni, Ricardi ; la guerre de 1870 amena, entre autres, la famille d'Edmond About. M. d'Hamonville, capitaine à Nancy, auteur d'une ornithologie de l'Europe, a séjourné dans une propriété des environs. Vous savez que V. Hugo est venu, accompagné de sa famille, se reposer dans le tranquille et bel hôtel Byron.

La période avant l'établissement du chemin de fer a marqué, pour Villeneuve, une ère de prospérité, grâce au mouvement des voyageurs et des marchandises, arrivés par la voie de terre ou par celle du lac. L'omnibus, que quelques-uns d'entre vous, Messieurs, ont connu, la célèbre Dame du Lac, faisait son service régulier et journalier entre Villeneuve et Bex-Lavey. La locomotive, qui bientôt franchira d'une seule haleine la distance qui sépare les rives des lacs italiens de celles du Léman, ramènera-t-elle une certaine animation sur ce rivage ?

Histoire naturelle.

Au point de vue du naturaliste, la contrée de Villeneuve présente un certain intérêt.

Les carrières d'Arvel, situées dans le Lias moyen et supérieur, fournissent un calcaire et un marbre d'excellente qualité. Exploitées par une société, elles fournissent chaque année la pierre à bâtir par milliers de wagons, qui font de la gare de Villeneuve une des plus importantes en Suisse au point de vue du tonnage. D'autres couches fournissent du gypse, du calcaire et des marnes à ciment et chaux hydraulique. Ces matières sont travaillées dans des usines qui, si elles ne sont pas un ornement pour la contrée, en constituent un élément de prospérité. Parmi les fossiles intéressants trouvés dans le voisinage, citons des dents de *Spherodus gigax*, poisson dont les restes n'avaient pas encore été observés dans les Alpes.

M. le pasteur Collomb, un savant distingué qui habitait Villeneuve, aurait trouvé dans le lit du Pissot des fossiles, coprolithes plus ou moins phosphatés ; les recherches que nous avons faites dernièrement ne nous ont pas permis de retrouver de semblables formations. Les échantillons analysés n'ont présenté que de minimes quantités de phosphore.

A l'orient des carrières, au pied de la montagne, se trouve une source d'eau sulfureuse qui a dû être utilisée par les Romains, d'où le nom de Barmaz, corruption, sans doute, de Balnea.

Après les roches qui forment le sol, si nous considérons les plantes qu'il porte à sa surface, nous pouvons faire des trouvailles intéressantes pour le botaniste. Dans les terrains humides, marécageux, de la plaine, nous rencontrons, en leur saison le *Drosera longifolia*, le Glaïeul des marais, le *Marsillea quadrifolia* ou trèfle d'eau, le *Sturmia Lœslii* (une orchidée), l'*Anagallis tenella* ou mouron délicat. L'*Heleocharis* ou *Scirpus Lereschii*, disparu de sa station des Pierrettes, près Lausanne, a été trouvé en

quelques exemplaires sur le sol sablonneux des Grangettes. La station de Versvey, près Roche, présente, à côté du pin sylvestre, la *Gentiana utriculata*, plante commune en Laponie et dans le Haut-Valais. Les abords du rocher du Scex, les pentes de la montagne sont riches en diverses espèces de violettes. Citons encore : le *Cyclamen* de Naples, qui se trouve dans les pentes au-dessus de Roche ; l'*Acorus calamus* (*acore odorant*), dans les environs des Grangettes.

Les participants à la course de demain pourront admirer, dans toute sa fraîcheur, la belle flore des hauteurs d'Aveneyre : rhododendrons, gentianes et autres fleurs de la montagne. Ils pourront, en passant au-dessus du Grand-Tour, cueillir une espèce rare : le *Ranunculus Thora*, si ce n'est en fleurs, du moins en fruits ; puis la *Gentiana Thomasiana*, de nombreuses variétés de *Rosa*, etc.

La *faune* de la contrée n'est pas sans présenter quelques particularités intéressantes. Le lac et ses abords hébergent, en leur saison, nombre d'oiseaux sédentaires ou migrateurs : canards, mouettes, quelques échassiers et rapaces ; les cygnes élèvent leur couvée dans les endroits abrités.

En 1870, après un violent orage qui avait remué le lac jusque dans ses profondeurs, on a ramassé sur la grève de Villeneuve quatre ou cinq exemplaires de Tortue paludine, dont un figure au Musée de Vevey. En 1875, dans des circonstances analogues, on en a recueilli de nouveau deux.

Les moules ou anodontes se trouvent dans les bords vaseux du lac ; les pêcheurs ont ramené parfois dans leurs filets, entre autres poissons intéressants, des anguilles.

Au point de vue *météorologique*, Villeneuve participe du climat de Montreux. Grâce à l'abaissement des eaux du lac, à l'assainissement des marais, la malaria a disparu de la contrée ; la dernière épidémie a été celle de 1854.

En ce qui concerne l'*économie rurale*, nous pouvons distinguer les régions de la plaine, du vignoble, de la montagne.

La plaine, formée par les alluvions riches et profondes du Rhône auxquelles sont venues s'ajouter ici celles de l'Eau-Froide, présente encore beaucoup de parties marécageuses, grâce au peu de profondeur de la nappe souterraine. Les parties surélevées ou assainies portent de belles prairies, de plantureux vergers, des moissons, des cultures sarclées ou horticoles. La question de l'assainissement fait depuis longtemps déjà l'objet d'études et de projets intéressants. Le baron de Crud avait proposé de colmater les parties basses par la dérivation des eaux boueuses du Rhône qui y auraient déposé leur limon fertilisant.

Dans les parties avoisinant la montagne, on procède à l'exhaussement et à l'assainissement du sol en creusant des fossés que l'on remplit de pierres et recouvre ensuite de terre. Un projet intéressant a vu le jour ces dernières années, grâce à l'initiative de M. Butticaz, ingénieur, secondé par les autorités locales; il s'agirait d'assainir de grandes surfaces à l'instar de ce qui se pratique dans les polders de Hollande. L'eau, amenée par des canaux en un certain nombre de points, serait envoyée au lac au moyen de pompes mues par la force électrique, abondante en ce pays-ci; cela pour régler à volonté le niveau de la nappe souterraine. Souhaitons qu'avec l'aide de la Confédération et du canton, una venir pas trop éloigné voie la réalisation de cette intéressante tentative et qu'elle ait la réussite qu'en espèrent ses promoteurs!

Pour briser le courant d'air régulier qui va du lac à la plaine, on a établi des abris protecteurs au moyen de rideaux d'arbres de haute futaie; le premier, sur la rive même du lac, à partir de la ville, est planté d'aulnes, de peupliers, de frênes, de bouleaux. Ceux qui barrent plus haut la vallée sont formés essentiellement par des conifères.

Le *vignoble*, d'une surface de 100 hectares environ, se trouve en grande partie sur le cône d'alluvions de la Tinrière, en partie aussi sur les premières pentes d'Arvel ou du

Sonchaud, Les terres en sont graveleuses, calcaires, riches en potasse et acide phosphorique, du moins dans les échantillons que nous avons analysés. Le vin de ces coteaux doit probablement, une partie tout au moins de ses propriétés diurétiques au tartrate de potasse qu'il renferme en quantité assez notable ; la forte proportion d'acide phosphorique du sol, provenant de sa richesse naturelle ou reste des fumures exerce-t-elle aussi une influence sur la qualité du vin ? C'est ce que des études ultérieures permettront peut-être de dire.

Quoi qu'il en soit, les propriétés digestives, la composition bien équilibrée du vin de Villeneuve nous dispensent d'en faire ici l'éloge ; je m'en rapporte à la dégustation que nous aurons l'occasion d'en faire. On a dit du Dézaley qu'il est le roi des vins et le vin des rois ; nous ne prétendrons pas du Villeneuve qu'il soit l'empereur des vins, mais nous pouvons dire, avec preuves à l'appui, qu'il est le vin des empereurs, surtout des empereurs âgés et d'autres Messieurs, plus nombreux encore, dont le chef ne porte pas couronne.

Quittant les coteaux ensoleillés du vignoble et continuant notre ascension, nous atteignons les châtaigneraies, au produit estimé, puis les forêts de hêtres, frênes, sapins et mélèzes. Les régions inférieures de la montagne sont fauchées et leur fourrage est descendu pendant l'hiver, pour la nourriture du bétail à l'étable. Voici les premiers pâturages, à l'herbe savoureuse et fine, émaillée de mille fleurs ; la commune possède les alpages d'Aveneyres, sur la rive gauche de l'Hongrin, de Chaude et de Rafevey, traversés par le col de Chaude. Leur surface totale est de 510 hectares environ, avec une charge de 175 vaches.

Ils sont exploités par des associations de propriétaires, dont les troupeaux viennent y passer la bonne saison ; la fabrication du beurre, du fromage a lieu en commun et les produits sont partagés à la fin de la saison; bien fabriqués, ils rivalisent avec les meilleurs produits de nos alpages.

Pour protéger les régions inférieures, il a fallu établir des travaux de défense contre les torrents et les avalanches. Le torrent du Pissot, qui ravageait les vignobles situés sur son parcours, a été endigué et muni de barrages, de bassins pour le dépôt des alluvions dans sa partie supérieure; les travaux, faits par les soins de l'Etat, ont coûté environ 60,000 fr. Pour arrêter la neige sur les pentes abruptes de Malatrait, on a construit des murs en pierres sèches jusque près de son sommet; malgré cela, dans les hivers de grande neige, l'avalanche descend encore et nous aurons demain l'occasion de voir les débris de celle de l'hiver dernier.

Encore un dernier effort ou plutôt, encore un moment de patience de votre part, Messieurs ; nous avons gravi les raides pentes et sommes arrivés au sommet du signal de Malatrait. De ce belvédère nous embrassons un splendide panorama ; après lui avoir payé notre tribut d'admiration, abaissons nos regards sur Villeneuve, minuscule alignement de toits gris entre la plaine verte, le lac bleu et la montagne abrupte. Ne nous offre-t-elle pas, en raccourcis, l'image de notre patrie ? La lac, la plaine, la montagne ! Ne sont-ce pas les éléments de ce qui fait le charme et la beauté incomparable de notre pays ?

C'est dans ce coin de terre bénie, favorisée entre toutes par la nature que j'ai l'honneur, Messieurs, de vous souhaiter une cordiale bienvenue, en déclarant ouverte l'assemblée générale de notre Société.
